

PER
P-208
EX-2
15

Vol. I

JANVIER 1903

N° 5

BULLETIN

DU

PARLER FRANÇAIS AU CANADA

SOMMAIRE

Lettre ouverte.....	CH. GUERLIN DE GUER.
Les emprunts de la langue anglaise.....	CHS LANGELIER.
L'anglomanie.....	" LE PAYS NORMAND ".
L'hiatus dans notre langage populaire.....	ADJUTOR RIVARD.
Les jeux.....	CH. DAVELUY.
La langue française à l'étranger.....	EMILE FAGUET.
Honfleur et Québec.....	LÉON LE CLERC.
<i>Terminologie</i> : Les chemins de fer.....	J.-E. PRINCE
<i>Lexique canadien-français</i> :	
Archaïsmes, Néologismes, Barbarismes, etc.....	LE COMITÉ DU BULLETIN
Mots français.....	" "
Compte rendu.—CH. GUERLIN DE GUER, <i>Atlas</i> .	
<i>dialectologique de Normandie</i>	A. R.-LAGLANDERIE.
Sarclures.....	LE SARCLEUR.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

LA SOCIÉTÉ DU PARLER FRANÇAIS AU CANADA

UNIVERSITÉ LAVAL

QUÉBEC

ALPHABET PHONÉTIQUE

(Signes conventionnels pour la figuration de la prononciation)

a = a ouvert (<i>avis</i>)	œ = eu nasal (<i>an</i>)	j = j (<i>jet</i>)
â = a fermé (<i>âme</i>)	u = u (<i>lu</i>)	k = k (<i>képi</i>)
ã = a nasal (<i>an</i>)	û = ou français (<i>cou</i>)	l = l (<i>la</i>)
e = e muet (<i>le</i>)	ü = u semi-voy. (<i>nuît</i>)	l = l mouillée (<i>ailleurs</i>)
é = e fermé (<i>dé</i>)	w = ou " (<i>oui</i>)	m = m (<i>mat</i>)
è = e ouvert (<i>mer</i>)	y = i " (<i>yeux</i>)	n = n (<i>natte</i>)
ẽ = e nasal (<i>pin</i>)	—	ñ = gn français (<i>agneau</i>)
î = i (<i>nid</i>)	b = b (<i>beau</i>)	p = p (<i>pas</i>)
o = o ouvert (<i>port</i>)	c = ch français (<i>chou</i>)	r = r dentale (<i>dru</i>)
ó = o fermé (<i>dos</i>)	d = d (<i>dent</i>)	s = s dure (<i>soie</i>)
õ = o nasal (<i>bon</i>)	f = f (<i>fin</i>)	t = t (<i>tôt</i>)
œ = eu ouvert (<i>leur</i>)	g = g dur (<i>gant</i>)	v = v (<i>vent</i>)
œ̃ = eu fermé (<i>eux</i>)	h = aspiration (<i>hâte</i>)	z = z (<i>zéro</i>)

k = k mouillé — g = g mouillé — r = r grasseyée

[] = Deux signes qui se suivent, et dont le second est entre crochets, représentent un son ou une articulation intermédiaire, le son marqué par le premier participant au son marqué par le dernier.

· = Le point supérieur indique que le son précédent est relativement bref.

: = Les deux points indiquent que le son précédent est relativement long.

' = L'apostrophe marque la liaison.

(Ces trois derniers signes (· : ') ne sont employés que dans certains cas, où ces indications paraissent nécessaires pour la lecture de la prononciation figurée.)

REM. — La prononciation, figurée, entre parenthèses, après le mot qui forme la tête d'un article lexicographique, est la prononciation canadienne-française populaire. La prononciation d'un mot, correcte ou défectueuse suivant le cas, est aussi figurée dans le corps de l'article, s'il est besoin.

Il n'y a pas de lettres muettes dans la prononciation figurée; chaque son n'est représenté que par une lettre, et chaque lettre ne représente qu'un son.

On remarquera, pour les voyelles, que a, o, et œ non accentués, ainsi que è, sont ouverts, que l'accent aigu est le signe diacritique des sons fermés (á, ó, é, éé), que le *tilde* est le signe des nasales (ã, õ, ẽ, œ̃) que u accentué (û) a la valeur de l'ou français, et que e non accentué représente l'e muet ou l'eu mi-ouvert très bref.

Z. PAQUET

MAGASIN A RAYONS

Arrivage quotidien de

HAUTES NOUVEAUTÉS

— POUR —

COSTUMES TAILLEUR,
MANTEAUX,
COLLERETTES,



JUPES DE ROBES,
TOURS DE COU,
FICHUS POUR DAMES,
ETC., ETC.

“TWEEDS” ANGLAIS ET ECOSSAIS,
SERGES DE HAUTE VALEUR POUR MESSIEURS

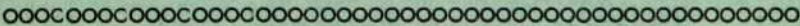


Le rayon **CHAUSSURE** pour Enfants, Dames et Messieurs,
de la **CHAUSSURE** est à lui seul un grand magasin.

— NOS PRIX SONT DES PLUS BAS —



MEUBLES ★ UNE VISITE A CE RAYON VOUS CONVAINCRA ★ MEUBLES
DE LA SUPERIORITE DE NOS MARCHANDISES



USTENSILES DE CUISINE, GRANDE VARIÉTÉ



Z. PAQUET, 163 a 171, Rue St-Joseph'
QUEBEC.

TELEPHONE: 2394

Toute commande faite par la poste sera exécutée avec promptitude.

H. BEAUTEY

IMPORTATEUR DE

Vins, de Liqueurs et de Conserves

Françaises les plus recherchées.

Nous détenons les meilleurs crus:

CLARET, SAUTERNE,
BOURGOGNE, PORT
et vins SHERRY.

Article spécial:

Le meilleur
CAFÉ
français.

GEORGE PATRY Rue de la Fabrique, 22

GERANT

Tél. 116

QUEBEC



C. B. Lanctot, 5 rue St-Jean, Québec

IMPORTATEUR ET FABRICANT D'ORNEMENTS D'ÉGLISE

Chemins de Croix en bas relief et Peinture à l'huile, etc. — Vases sacrés, Statues, Candélabres, Soiries, Broderies, Passementeries, Mérinos à Soutanes
Articles religieux. — SPÉCIALITÉ: Bannières, Drapeaux, Insignes, etc., etc., et

LETTRE OUVERTE

DE M. CH. GUERLIN DE GUER

NOTE DE LA RÉDACTION.— Nous avons signalé, dans le premier numéro du *Bulletin*, l'excellente *Revue* que dirige à Paris M. Ch. Guerlin de Guer. La *Revue des Parlers populaires* a favorablement accueilli notre entreprise, et son distingué directeur veut bien aujourd'hui nous prêter son précieux concours. Nous sommes heureux de pouvoir publier une première communication du savant dialectologue normand, dont la collaboration nous est assurée pour l'avenir.

Le 30 avril dernier, M. Charles Guerlin de Guer, ancien élève diplômé de l'École des Hautes-Études, membre de la Société de Linguistique de Paris, soutenait ses thèses pour le doctorat, en Sorbonne, sous la présidence de M. Alfred Croiset, de l'Institut, doyen de la Faculté des lettres. Après une discussion à laquelle prirent part MM. Brunot, Gazier, Victor Henry, Joret, et M. Ant. Thomas, le savant romaniste, la Faculté proclama M. Ch. G. de Guer, docteur ès lettres, avec mention *honorable*. M. G. de Guer avait choisi comme sujets de thèses : 1° Le parler populaire dans la commune de Thaon (Calvados) ; 2° *Rustica vocabula qua ratione in quinquaginta Normanniae inferioris vicos distribuuntur*.

Notre savant collaborateur est l'auteur de plusieurs études importantes sur les parlers de Normandie : *Le Patois normand* (1896), *De la Nature des parlers populaires et de l'Étude des parlers normands* (1899), *Essai de dialectologie normande* (1899), *La Dialectologie normande* (1899). Il vient de publier le premier fascicule d'un *Atlas dialectologique de Normandie*.

LE COMITÉ DU BULLETIN.

PARIS, LE 6 DÉCEMBRE 1902

A Monsieur le Secrétaire général
de la Société du Parler français au Canada.

Monsieur et cher compatriote,

La *Revue des Parlers populaires* se fait un plaisir de saluer l'apparition de la *Société du Parler français au Canada*.

Profondément touché de la noblesse des sentiments patriotiques qui vous inspirent, j'envisage, ici, plus spécialement, les conséquences scientifiques de votre utile entreprise.

Vous êtes en mesure de rendre, sur ce terrain, d'inappréciables services à la cause de la dialectologie gallo-romane, et c'est pourquoi la *Revue des Parlers populaires* accueillera toujours avec empressement toutes les communications qui lui seront adressées par les membres de votre société. C'est pourquoi aussi je me permets de préciser quelques-uns des points sur lesquels j'estime que devront, de préférence, porter vos efforts.

Il importe, sans doute, de multiplier les listes de vocables canadiens-français, qui constituent des archaïsmes par rapport à notre langue française moderne, en les rapprochant, avec autant de prudence que de précision, soit de formes analogues relevées dans les anciens auteurs, soit de formes patoises encore en vigueur aujourd'hui dans nos campagnes, et, dans ce cas, sans omettre de désigner très exactement, autant que faire se pourra, la région où l'emploi en a persisté. Mais là ne se bornera pas la tâche de vos collaborateurs.

Il serait, pour la science philologique, d'un intérêt primordial de connaître, pour chaque série phonétique, les formes les plus répandues de chaque produit linguistique et, notamment, de savoir si ces produits se présentent sous plusieurs formes différentes suivant les régions, à moins qu'une forme commune n'ait triomphé sur toute l'étendue du territoire.

Le parler canadien-français prenant son origine plutôt des anciens dialectes du Nord de la Loire, il serait plus particulièrement nécessaire de dresser une liste de formes correspondant aux produits caractéristiques de ces dialectes.

D'autre part, vous jugerez, avec moi, que l'étude s'impose, non seulement de la distribution topographique de chaque produit, mais encore des LIMITES GÉOGRAPHIQUES de vos parlers.

Cette tâche délicate et minutieuse pourrait être confiée à un certain nombre de vos plus zélés adhérents qui, chacun dans sa région, établirait les limites du territoire en deça duquel on parle français, au-delà duquel on parle anglais.

La *Revue des Parlers populaires* s'engage à publier les résultats de ce travail, s'il vous convient de lui en réserver la primeur.

Veillez recevoir, Monsieur et cher compatriote, l'assurance de mes sentiments de cordiale sympathie.

CH. GUERLIN DE GUER,

Docteur ès lettres,
Directeur de la *Revue des Parlers Populaires*.

LES EMPRUNTS DE LA LANGUE ANGLAISE

La Société du Parler français a pour objet principal l'épuration de notre langue. Elle accomplit une œuvre vraiment patriotique, car en perfectionnant notre langue, elle nous la fera apprécier et aimer davantage. Or, ne l'oublions pas, la religion et la langue sont les deux éléments qui contribuent le plus puissamment à la conservation de la nationalité.

Tout en recherchant les mots propres et leur signification vraie, il n'est peut-être pas sans intérêt de faire voir que bien des mots que l'on croit généralement d'origine anglaise sont de provenance française. Ainsi, prenons le mot *attorney* ; n'a-t-il pas bien l'air anglais ? Ce mot est cependant emprunté de l'ancien droit normand. A cette époque, il fallait plaider en personne et l'on ne pouvait se faire représenter en justice qu'avec l'autorisation du roi. On appelait *attournés* ceux qui représentaient pour autrui en justice et ces termes ont passé dans le droit anglais.

Il en est de même de *summons*, le bref d'assignation. Ce terme vient de la vieille expression *semonce* qui était l'assignation du défendeur dans le droit normand.

Le mot *plaintiff* paraît aussi bien anglais. Eh bien, il dérive de la même source que les autres. Bracton, l'ancien jurisconsulte anglais, cite une formule où l'on trouve ce mot ; il était employé par le défendeur au début du procès : "le plaintiff ne pourra rien conquere".

L'*indictment* vient du mot français *enditement*, en latin du moyen-âge, *indictamentum* (d'*indico*) ; c'était l'action criminelle intentée à la requête du roi.

Et d'où vient le mot *presentment* des Grands Jurés ? Encore de source française. Il y avait sous le roi Edouard I, en Angleterre, ce que l'on appelait le jury d'accusation, qui a aussi existé en Normandie. Il se composait de douze chevaliers, ou à leur défaut des *liberi et legales homines*. Après avoir prêté serment, les douze chevaliers *présentaient*, c'est-à-dire indiquaient aux juges les noms de ceux qui dans le canton étaient soupçonnés de crime ; de là est venu le terme *presentment* employé plus tard pour désigner l'acte d'accusation par les Grands Jurés.

De même encore du mot anglais *nicely*. Au quatorzième siècle on le sait, le litige est une véritable guerre de mots où chaque partie

en vertu de l'irrévocabilité de ce qui a été dit cherche à prendre son adversaire par la parole. Cuvelier, un trouvère du quatorzième siècle, cite le brocard suivant : " Souvent perd-on son plaïd à parler nicement ". C'est de ce temps que date le dicton :

" Comme les bœufs par les cornes on lie,
Ainsi les gens par leurs mots font folie ".

J'ai pris tous ces détails dans le savant ouvrage de M. Ernest Glasson, membre de l'Institut, intitulé : *Histoire du Droit et des Institutions politiques, civiles et judiciaires de l'Angleterre*.

Si nous nous mettions à étudier les sources de la langue anglaise, il serait intéressant de constater tout ce qu'elle a pris à nos aïeux les Normands.

CHS LANGELIER.

L'ANGLOMANIE

Sous ce titre, le *Pays Normand*, publié à Honfleur, reproduit quelques passages de l'article de M. Adjutor Rivard sur *L'Anglais en France*, paru dans le BULLETIN d'octobre, et ajoute :

" Voilà de très judicieuses paroles, mais nous voudrions partager l'optimisme de M. Adjutor Rivard en ce qui regarde la France. Malheureusement nous sommes obligés d'avouer que l'anglomanie produit chez nous de véritables ravages ; non seulement notre langue est atteinte, mais aussi nos traditions d'élégance, de goût, de galanterie, auxquelles le monde entier rendait hommage. En vérité, nous ferions bien de mettre à profit le bel exemple de patriotisme que nous donnent encore aujourd'hui " nos gens " du Canada ".

Dans un numéro précédent, la revue honfleuraise avait dit de la Société du Parler français au Canada :

" Voilà une belle œuvre patriotique, qui devrait servir d'exemple à nous, habitants de la mère-patrie, car nous sommes depuis longtemps beaucoup trop enclins à faire entrer des mots étrangers et surtout anglais dans le langage courant. Cette mode est humiliante et dangereuse ".

L'HIATUS

DANS NOTRE LANGAGE POPULAIRE

Notre parler populaire laisse tomber un grand nombre de consonnes finales, et quelques initiales; il ajoute parfois une voyelle au commencement des mots; il ne fait pas sentir certaines liaisons; il transpose souvent les éléments des groupes initiaux *se* et *re*.

Ces phénomènes—*apocopes* et *aphèreses* de consonnes, *prosthèses* de voyelles, *liaisons* négligées, et *méthathèses* (puisqu'il faut les appeler par leurs noms)—loin d'être particuliers au langage du peuple canadien-français, se rencontrent aussi dans la plupart des parlers de France; à vrai dire, il n'en est guère dont on ne puisse trouver l'origine et la raison d'être dans l'histoire du vieux français.

Les cas les plus fréquents, qu'on puisse relever dans le langage de nos campagnes, de lettres tombées, ajoutées, ou transposées, sont les suivants :

APOCOPES

“su”¹ = sud; “boé” = bœuf; “cé” = œuf; “noé” = neuf; “cési” = chétif; “scé” = seul; “i” = il; “linoé” = ligneul; “ékuroé” = écureuil; “fiyoé” = filleul; “tûjû” = toujours; “su” = sur; “loé” = leur; “câté” = chanteur; “mâjoé” = mangeur; “kèté” = quêteur; et en général les finales en *eur* des noms d'agents, qu'on prononce “cé”; “batwa” = battoir; “salwa” = saloir; “dévidwa” = dévidoir; “mirwé” = miroir; “mûcwé” = mouchoir; et en général les finales en *oir* des substantifs, qu'on prononce “wa” ou “wé”; etc.

APHÉRÈSES

“ékolté” = décoller; “azâr” = hasard; “aisab” = haïssable; “ardi” = hardi; “ardyès” = hardiesse; “ûrà” = hurra; “ôté” = honteux; “i” ou “yi” = lui; “yèk” = rien que; etc.

(1) Les signes entre guillemets figurent la prononciation populaire du mot suivant. Voir l'*Alphabet phonétique*.

PROTHÈSES

“avis” = vis; “èskādal” = scandale; “èskelèt” = squelette;
 “èskarlātin” = scarlatine; “èstāsyo” = station; “èstātu” = statue;
 “èkopó” = copeau; “érōs” = ronce; “aridèl” = ridelle; etc.

LIAISONS NÉGLIGÉES

pas, vais, donc, cinq, sept, huit, neuf, vingt, cent, avant, suis, allez,
 venez, et en général le *z* des finales en *ez* des verbes, etc.

MÉTATHÈSES

“èskwé” = secouer; “èskûs” = secousse; “erfu” = refus;
 “ermark” = remarque; “ermiz” = remise; etc.

Ces produits de la phonétique populaire grossissent le nombre de mots commençant ou finissant par des sons-voyelles. Il en résulte que, les voyelles ayant plus d'occasions de se heurter dans le discours, l'hiatus devient plus fréquent.

Or le peuple n'aime pas l'hiatus. Pour éviter le bâillement qui choque son oreille, il introduit une consonne entre les deux mots, dont l'un finit et dont l'autre commence par une voyelle. Dans la phrase : *Je leur ai dit que...* si l'on ne fait pas entendre l'*r* du mot *leur*, la rencontre des deux voyelles *eu* et *ai* produit un hiatus : “j lé é di ke”; mais le peuple intercale un *z* euphonique, et dit : “j lé z' é di ke...” Le passage d'une voyelle à l'autre est adouci, l'hiatus est évité.

Ce procédé est connu dans la langue française. C'est à lui que nous devons le *t* euphonique des expressions : *a-t-il? va-t-il? aime-t-il? ne voilà-t-il pas?* etc. Cependant le *t* des formes verbales interrogatives de la première conjugaison n'est pas à proprement parler une lettre interposée; c'est le *t* muet de la troisième personne du singulier en vieux français : *aimet*; ce *t* a persisté dans la tournure interrogative, mais on l'a séparé par un tiret du corps du mot; de *aimet-il*, on a fait : *aime-t-il*. Par analogie, on a écrit : *voilà-t-il*, etc.

C'est aussi par analogie sans doute que le peuple intercale dans son langage des consonnes destinées à adoucir le heurt des voyelles. Mais la grammaire populaire est plus riche que la grammaire classique en consonnes euphoniques.

Au Canada, nous en avons cinq : *z, t, y, n* et *v*.

Quelques exemples montreront comment, au moyen de ces consonnes, les Canadiens-Français savent éviter les hiatus.

z

“sā: z' o'm” = cent hommes; “üi z' o'm” = huit hommes;
 “sē: z' o'm” = cinq hommes; “do'n mwé z' ā” = donne m'en;
 “a:vā: z' iyèr” = avant-hier.

t

“j ā: n' é t' é[é]” = j'en ai un; “c su t' a'lé” = je suis allé;
 “ē[é] gró: t' á:br” = un gros arbre.

y

“a'lō: y' i'” = allons-y; “j é vû:lu y'i doné” = j'ai voulu lui
 donner; “i y' étè lá:” = il était là; “a'lé y' i' dir” = allez lui dire.

n

“mné: n' ā: kri” = venez en chercher; “vû z' a'lé n' ā prā:d”
 = vous allez en prendre; “y á lô:tā: k a n' é mo'rt” = il y a longtemps
 qu'elle est morte; “i n' ā: māj” = il en mange.

v

“lé: scéz k ô pá v' u' d pri” = celles qui n'ont pas eu de prix.

Ces mêmes artifices euphoniques se retrouvent dans les patois français, sauf peut-être l'intercalation du *v*. Les parlers du Bas-Maine ont les consonnes intercalaires *y*, *g* palatal, *j*, *n*, *t*, *k* palatal, et *z*; le patois saintongeais se sert de *l*, *m*, *n*, *z*, *t*, etc.

Il peut être intéressant de comparer certaines interpositions de consonnes euphoniques recueillies dans ces provinces, avec celles que nous avons relevées ici.

Dans le Bas-Maine, on dit :

“j y é di de y' i donœ” = je lui ai dit de lui donner; “k tu y' ay” = que tu ailles; “vz alé n' ā prār” = vous allez en prendre; “i n' ā pœrdi l abitud” = il en perdit l'habitude; “j avô t' i n' u” = avons-nous eu; “sē z' om” = cinq hommes; “j lœ z' é di” = je leur ai dit; “pœ z' a pœ” = peu à peu; etc.

Dans la Saintonge, le peuple fait les liaisons artificielles suivantes :

“k[t]yœ grû t' animó” = ce gros animal; “ē grû t' ábr” = un gros arbre; “k[t]yœ l' om” = cet homme; “o l' é z' cé” c'est eux
 “i n' ā vœ” = il en veut; “su z' è” = sur un; etc.

En France comme au Canada, les consonnes intercalaires les plus souvent employées sont *t* et *z*. De ces deux consonnes, l'une, *t*, nous l'avons dit, est reçue dans la langue comme articulation euphonique; l'autre, *z*, fut jadis usitée même à la cour. Vaugelas affirme que de son temps on disait: "ô z' a" pour: on a, "ô z' ûvr" pour: on ouvre; Ménage enseignait qu'il faut dire les *quatre éléments*, et non les *quatre éléments*, comme disent "la plupart des dames et les mieux chaussées". Cet usage n'a pas prévalu.

Il semble bien, d'ailleurs, que, pour le peuple, *t* et *z* soient les consonnes intercalaires *classiques*. Dans ses chansons, où il évite l'hiatus avec plus de soin encore, ce sont les seules qu'il emploie.

Ecoutez plutôt les chansons populaires du Canada:

N'y a-t-il que toi-z-et moi-z-en France....
 Il reviendra-z-à Pâques....
 Car en voilà-z-assez....
 Ne vous mettez point-z-en peine....
 De sous marqués j'en ai-z-assez....
 Dans l'eau-z-il est tombé....
 L'anneau-z-a voltigé....
 Malbrough s'en va-t-en guerre....
 Emport'moi-t-une lettre....
 Tu lui diras qu' j'suis-t-embarqué....
 C'est dans Paris y a-t-une brune....
 Y a-t-un arbre planté....
 A son cheval l'a-t-attachée....
 Mariann' s'en va-t-au moulin....
 A présent j'en ai-t-une....
 Elle m'envoi't-à l'ouvrage....
 Il lui ya-t-un étang....
 M'envoi't-à la fontaine....
 Dans ce jardin lui ya-t-un puits....
 Moi qu'étais-t-encore jeunette....
 Car j'en ai-t-un joli....
 Lui ya-t-un bois joli....
 Lui ya-t-un pommier doux.... Etc.

Est-il besoin de rappeler que la plupart de ces *licences poétiques* ont une origine française?

La chanson populaire se sert aussi du *z* intercalaire pour éviter les élisions qui détruiraient la mesure du vers:

Je l'ai vu porter en terre
 Par quatre-z-officiers.

Ces *quatre-z-officiers* sont parents des *quatre-z-yeux* mentionnés par l'Académie,—pour ne rien dire des *quat-z-arts*.

Dans le centre de la France, on chante même :

Je l'ai vu porter-z-en terre....

Nos *beaux chanteux* n'ont pas toujours su conserver cette superbe liaison. C'est dommage. Mais on n'apprend pas la grammaire pendant deux siècles sans inconvénient.

ADJUTOR RIVARD.

LES JEUX

Le *Pad away* est un jeu bien connu des jeunes écoliers. Un écolier s'établit dans un camp tracé à l'extrémité de la cour : tenant les doigts croisés, sous peine d'être chassé dans son camp et de recommencer, il se met à la poursuite des autres joueurs qui cherchent à l'éviter, et fait tous ses efforts pour en atteindre un. Sitôt qu'il y a réussi, il fuit avec son prisonnier vers le camp, en tâchant de se soustraire aux persécutions de tous les autres élèves, qui se placent sur leur passage, pour leur appliquer des coups de mouchoir sur le dos jusqu'à ce qu'il soient entrés dans le camp. Ils sortent ensuite tous les deux en se donnant la main et continuent la chasse. Chaque nouveau prisonnier vient se joindre à eux. Chaque fois qu'ils prennent quelqu'un, ils retournent à leur camp ; c'est ce qu'ils doivent faire aussi, si dans leurs poursuites il leur arrive de se désunir, car ils sont alors exposés aux coups des joueurs. La chasse se termine lorsque tous les joueurs sont pris. Ce jeu s'appelle en France le jeu *de la mère Garuche*. L'écolier qui le premier s'établit dans le camp et en sort pour poursuivre les autres porte le nom de *Mère Garuche* et il donne le signal de sa sortie par ces mots : "La mère Garuche sort du camp".

CH. DAVELUY.

LA LANGUE FRANÇAISE A L'ETRANGER

M. Emile Faguet a consacré un article, publié dans le *Gaulois*, à la discussion des *Fautes de français* à l'étranger. Après avoir relevé un certain nombre de locutions belges, qu'on signale comme des fautes, mais qui lui semblent autorisées par le "bon usage" de France, l'éminent critique conclut par des considérations d'un ordre général qui peuvent servir d'orientation aux écrivains canadiens-français. Il veut que les étrangers qui parlent français, Suisses, Belges, Canadiens, se persuadent bien :

" 1° Que la langue qu'ils parlent, comme toutes les langues *eccentriques*, c'est-à-dire éloignées du centre, a toutes les chances du monde d'être *excellente*, parce qu'elle se compose d'archaïsmes. Tel le français de Genève et de Lausanne, tel le français du Canada. Qu'ils ne se défient donc pas trop de leurs provincialismes, de leurs "étudier pour être prêtre", etc. Qu'ils les *vérifient* seulement avec soin dans les auteurs français de la bonne époque;

" 2° Qu'ils se persuadent que tout ce qui est du dix-septième siècle, fût-il tombé en désuétude, est excellent, est français de bonne souche et de bon aloi et irrépréhensible;

" 3° Que ce qui est du dix-huitième siècle est toujours douteux, excepté quand c'est d'un homme qui évidemment ne veut parler que la langue du dix-septième siècle, comme Voltaire;

" 4° Que ce qui est du dix-neuvième siècle n'a aucune autorité de soi, et doit toujours être vérifié par un retour et une référence au dix-septième siècle, *quelque grand que soit le nom* de l'auteur du dix-neuvième siècle que l'on prend pour autorité;

" 5° Et qu'enfin la plus mauvaise langue de France, avec ses "partir à Rouen", "malgré que je tousse", "sortir son chien" et "nous deux ma femme", est la langue qu'on parle à Paris".

Nouveaux membres de la Société du Parler français au Canada (admis le 11 décembre 1902) : R. P. F.-Rosaire Miville, Ottawa ; le docteur S. Grondin, Q. ; * l'abbé B.-P. Dufour, Notre-Dame, N. B. ; * V.-E. Beauvais, Q. ; * l'abbé R.-Ph. Sylvain, Rimouski ; * Mlle C. Masson, Sainte-Hélène, Bagot ; * F.-F. Houde, Q. ; * Robert Laroche, Q. ; * le T. Rév. P. Provincial des C. S. V., Outremont ; * George Bellerive, Q. ; * Mgr H. Têtu, Q. ; * Adj. Turcotte, Q. ; * Jos. Hudon, Q.

HONFLEUR ET QUÉBEC

M. Léon Le Clerc, directeur du *Pays Normand*, écrivait il y a peu de temps à notre secrétaire, une lettre dont nous détachons quelques passages.

Le *Pays normand* (1) est une revue d'ethnographie et d'art populaire, qui mérite d'être encouragée par les Normands de la Nouvelle comme de la Vieille France. M. Le Clerc veut resserrer les liens qui unissent les Canadiens-Français à la *petite patrie* de là-bas. Au mois de juillet dernier, sous le titre de la *Tradition française à Québec*, le *Pays normand* a publié un compte rendu détaillé de nos fêtes "si magnifiquement françaises" de la Saint-Jean-Baptiste et du cinquantenaire de l'Université Laval; un numéro entier de la revue a été consacré au récit de ces rejouissances nationales et à la reproduction des discours de M. Thomas Chapais, de M. le consul de France, de Mgr Mathieu.

"Fils de marins honfleurais, attaché étroitement au sol de mes ancêtres, dit M. Léon Le Clerc dans la lettre qu'il nous a écrite, je nourris pour mes cousins du Canada, pour "nos gens de là-bas", comme nous les appelons ici, la plus sincère sympathie et la plus vive admiration.

"Et comment pourrait-on ne pas admirer la vaillance avec laquelle vous autres, Canadiens, défendez l'intégrité de votre pays, de vos traditions, de votre vieille âme française?.....

"Quoi de plus touchant que l'œuvre de la Société du Parler français au Canada?....

"La revue le *Pays normand* a pour but d'étudier le génie de notre race à ses sources mêmes, c'est-à-dire dans la vie populaire, afin de lutter contre l'unification désastreuse des mœurs et des modes. Nous voudrions raviver des foyers près de s'éteindre et rendre à notre province la conscience de sa personnalité.

"Dans cette action patriotique, qui, Dieu merci, commence à porter ses fruits, nous n'avons jamais, mes amis et moi, perdu de vue le Canada. Maintenant que nous possédons une assise solide en Normandie et que nous avons groupé toutes les activités de notre région, nous nous tournons vers lui, nous venons lui demander de resserrer les liens séculaires, et c'est de Honfleur, d'où partit Champlain, que les Normands lancent cet appel...."

(1) Revue mensuelle illustrée. Dir. M. Léon Le Clerc, rue Bourdet, Honfleur. Abonnement : 4 fr. 50. MM. Pruneau et Kirouac, libraires, de Québec, sont les représentants de M. Le Clerc et sont autorisés à recueillir les abonnements.

TERMINOLOGIE

LES CHEMINS DE FER

(suite)

En cours de route (*in transit*).—Pendant le voyage.

Marchandises qui ont subi des avaries *en cours de route*.—FÉOLDE.

Enregistrement (*way billing*).—C'est l'inscription dans un livre-journal—au moins en France—des marchandises destinées au transport. Cette inscription a pour objet de constater la remise des marchandises et d'assurer l'expédition suivant l'ordre des remises.

Quant aux bagages en particulier, l'enregistrement s'effectue sur présentation du billet de place; il est constaté par la délivrance du bulletin.—SARRUT, PICARD.

Entrebâillement des aiguilles (*the opening of the switch*).—Il importe au plus haut point que les aiguilles ne puissent fléchir ou s'ouvrir au passage des trains ni *s'entrebâiller* sous l'action de la dilatation des appareils de manœuvre.—PICARD.

Entrevoie (*the road bed*).—Espace compris entre les deux rails de la voie.—PALAA.

Epaves (*lost and strade freight or baggage, etc.*).—Matériaux et outils abandonnés sur la voie; abandon de colis, dans l'enceinte du chemin de fer; objets perdus ou égarés par les voyageurs, soit dans les voitures, soit dans les gares. Droit *d'épaves*.—PALAA et autres.

Escarbilles (*cinders, sparks*).—*Escarbilles* ou flammèches d'une locomotive.—PICARD.

En vrac.—Ce mot vient de *wrak*, hol., objet de rebut. Expression maritime.

C'est l'état des marchandises que l'on jette pêle-mêle dans le navire, sans donner aucun soin à leur arrimage. On charge les boulets *en vrac*. S'écrit quelquefois *vraque* ou *vraque*. Dans le langage de l'administration des chemins de fer, on dira, par exemple, des meubles expédiés *en vrac*, parce qu'ils sont chargés *pêle-mêle*, ou *à découvert*, *sans enveloppe*, *sans emballage*, etc.—PALAA.

Feuille d'expédition (*way-bill*).—Pièce plus remplie que la *déclaration d'expédition*. Elle contient toutes les indications relatives à l'expédition et aux divers faits de transport. Mais elle n'est signée d'aucune des parties et n'est autre chose qu'une feuille de comptabilité intérieure. Ainsi que dit précédemment, c'est une feuille de papier

libre que les compagnies font voyager avec leurs marchandises.—SARRUT.

Facteurs de gare (*freight checker, billing checker*).—Agents préposés dans les gares à la réception, au pesage, à l'enregistrement des colis et à leur remise aux destinataires.—PALAA.

Feuille de service des trains (*train order*).—Dès que le train est composé et chargé, le conducteur chef de train, muni de la *feuille de service du train* et de la feuille des chargements, dirige le convoi vers sa destination, etc.—VIGOUROUX.

Fourgon de bagages (*bagage car*).—Wagon destiné aux bagages.

Garde-barrière (*gateman*).—Pour surveiller les passages à niveau.—PICARD.

Gardiennage (*guardianship*).—Entretien. Manœuvre des aiguilles et des signaux.—PICARD.

Garage (*side tracking*).—Action de mettre un convoi, un wagon sur une voie ou dans une gare d'évitement. Voie de *garage*, voie dans laquelle on doit *garer* les wagons de service.—PALAA.

Garde-frein (*breakman*).—On emploie aussi le mot *serre-frein*. *Garde-frein de queue* (*rear breakman*): — ceux qui s'occupe du bon éclairage et du bon entretien des signaux d'arrière des trains.—PALAA.

Garde-ligne (*section man*).—Qui surveille la ligne du chemin de fer.—GUÉRIN.

Gare de triage (*terminal station*).—Gare spéciale comportant des voies nombreuses pour le classement des véhicules et la formation des trains.—PICARD.

Grille fumivore (*start arrester*).—Appareil dont sont pourvues les machines locomotives pour consumer leur fumée.—PALAA.

Groupage (*grouping*).—Réunion dans un même envoi de plusieurs colis.—SARRUT.

Halle (*shed*).—Halles et hangars disposés auprès des stations pour recevoir les marchandises.—VIGOUROUX.

Halte (*signal station*).—Stations où, en France, on ne reçoit que des voyageurs sans chiens ni bagages.—VIGOUROUX.

Les stations qui nous paraissent le mieux correspondre, ici, aux haltes, sont ces endroits, entre deux stations importantes, où l'on obtient une permission spéciale de faire arrêter un train, soit pour embarquer soit pour débarquer.—L'AUTEUR.

Haut-le-pied (*running light*).—Lorsqu'une machine locomotive revient seule après avoir été porter assistance à un train qui gravit une rampe, ou est en détresse, etc., on dit qu'elle revient *haut-le-pied* à son dépôt.—PALAA.

J.-E. PRINCE.

(à suivre)

LEXIQUE

CANADIEN-FRANÇAIS

(suite)

Archaismes, Néologismes, Barbarismes, etc.

About (pron. a-bûr) s. m. Extension de sens.

1^o || Certaine étendue de terrain confinant, par l'une de ses extrémités, à des terrains connus et déterminés.

2^o || Planche de labour où aboutissent les sillons d'une pièce de terre.

¶ Cette planche de labour, dans la région de Trois-Rivières, s'appelle *cintré*.—Dans l'anc. franc., *about* sign. bout, extrémité (LA CURNE), borne, limite (BONNARD).—Dans le franç. moderne, l'*about* est l'extrémité par laquelle un morceau de bois de charpente ou de menuiserie est assemblé avec un autre (ACAD.); c'est aussi une petite planche, ajoutée à l'extrémité d'une autre planche, qui sans cela serait trop courte (BESCH.).—Dans le centre de la France, l'*about* est le bout d'un champ, l'extrémité où aboutissent les sillons (JAUBERT); le saintongeais a le mot *abouture*, bout d'un champ, d'un sillon (EVEILLÉ).

A brasse-corps (pron. a' bra's ko:r) loc. adv. pop.

|| A bras-le-corps.

¶ La locution à *brasse-corps* était autrefois familièrement employée pour à *bras-le-corps*, pour dire: prendre ou tenir des deux bras à l'entour du corps (BESCH.). Elle est encore usitée en Normandie (DU BOIS).

Accaparer (s') (pron. sa'ka-paré) v. réfl.

|| Accaparer. Ex.: *S'accaparer* les voix, = accaparer les voix (se les assurer par des sollicitations, par la brigue, etc.).

¶ *S'accaparer* sign. être accaparé. Ex.: Les suffrages s'accaparent facilement.—Mais il faut dire: Il accapare tout, et non: Il s'accapare tout.

Accrochoir (pron. a'kro'cwè:r). **accrochat** (pron. a'kro'câ) s. m. *Accrochat* a été relevé à Sainte-Croix (comté de Lotbinière) et à la Rivière du Loup (comté de Témiscouata).

|| Crochet, patère, portemanteau.

Un *crochet* est une petite pièce recourbée servant à suspendre et fixer quelque chose (DARM.).

Une *patère* est une pièce de métal, de bois, ornée, de forme circulaire, et fixée au mur par un pied analogue à celui de la coupe, pour suspendre des rideaux, des vêtements (DARM.).

Un *portemanteau* est une attache pour suspendre les manteaux, les pelisses, etc. (DARM.), un morceau de bois attaché à la muraille et où l'on suspend des habits (ACAD.).

Achiffe (pron. a'cif) s. f. Intersion de *c* et *f*. Comté d'Ottawa.

|| Affiche.

Acter (pron. akté) v. intr. Acc. dét. ← ang. *to act*.

|| Jouer, représenter un rôle ou une pièce de théâtre. Ex.: Ce comédien *acte* bien, = joue bien.

¶ *Acter* est un vx mot franç., sign. faire des actes juridiques ou diplomatiques (DARM.); il ne peut s'entendre du jeu théâtral.

Cf. *action* théâtrale, *acteur*.

Adonner (s') (pron. sa'donné) v. réfl.

1° | *S'adonner à faire quelque chose*, = faire quelque chose par hasard. Ex.: Je *m'adonnais* à passer là, = je passais là par hasard.

¶ Le v. réfl. *s'adonner*, en franç., n'a pas précisément ce sens, qui semble pourtant indiqué par la citation suivante: "Le seigneur de Thomas mandait à celui d'Airon qu'il chasserait dans son voisinage, et qu'il eût à abattre une certaine quantité de murs de son parc, pour ne point trouver d'obstacle, au cas que la chasse s'adonnât à y entrer" (SAINT-SIMON). Dans cette phrase de MONTAIGNE: "Son chemin s'adonnant au travers d'une église, il ne passait jamais qu'il".... *s'adonner* a plutôt le sens de se diriger, en parlant d'un chemin (LITTRÉ), de se présenter dans une direction (DARM.).

2° || Se convenir, s'entendre, s'accorder mutuellement, en parlant des personnes. Ex.: Je *m'adonne* bien avec lui, = je m'accorde bien avec lui.—Ces deux personnes *s'adonnent*, = sympathisent l'une avec l'autre.

¶ *S'adonner* peut se dire, en ce sens, en parlant des choses morales. Ex.: Deux caractères *s'adonnent* (BESCH.).—*S'adonner*, en franç., sign. encore s'attacher particulièrement à une chose, bonne ou mauvaise, ou à une personne (BESCH.).

Adresser (pron. adrè'sé) v. tr. Acc. dét. ← ang. *to address*.

|| S'adresser à, parler à, adresser la parole à. Ex.: *Adresser* une assemblée, = prononcer un discours devant une assemblée, lui adresser la parole, la haranguer.

Adret (pron. a·drè·t) adj. Arch.

|| Adroit.

¶ Adroit (←= lat. pop. *addirectum* : *ad* + *directum* ⇒ *drectum* ⇒ *dreit* ⇒ droit) se prononçait encore "adrè" et "adrèt" aux XVI^e et XVII^e s. (DARM.). Dans l'évolution phonétique de l'*e* tonique latin + *i*, "drèt" correspond à l'étape immédiatement antérieure à l'étape française moderne "adrwa".—Cette forme a persisté dans le Bas-Maine (DOTTIN), dans le centre de la France (JAUBERT), et dans la Normandie (BUTET-HAMEL, *Patois de Vire*, Bull. des Parlers normands, p. 340).—*Adret*, au Canada, comme dans le centre de la France, s'entend non seulement de la dextérité, mais aussi de l'intelligence et du savoir. Ex.: C'médecin-là est ben adret (JAUBERT).

Affiquots (pron. a·fi·kó) s. m. pl. pop.

|| Affiquets, menus objets d'ajustement, ornements de toilette.

¶ On trouve dans les patois normands *afficot*, petit instrument de buis, dans lequel on fixait des aiguilles (DUBOIS); le mot français *affiquet* a aussi ce sens.—Dans la Saintonge, on dit *affâtiau* pour brimborion, chiffon, ornement de toilette (EVEILLÉ). *Affâtiau*, au sens de bagatelle, brimborion, affiquet, se trouve dans l'ACAD. Il est populaire et sign., au pl., tout l'attirail dont on a besoin pour faire une chose. Ex.: Donnez-moi tous mes affûtiaux (BESCH.). Ce mot avait le même sens en vx franç. (ROQUEFORT). "Je ne saurois trouver dans tous vos affutiaux..." (HAUTEROCHE, *Crispin*, a. II, sc. 2.).

Agacer (pron. a·ga·sé) v. tr. Arch.

|| Émousser. Ex.: *Agacer* une scie, = l'é mousser.

¶ Dans le franç. moderne, *agacer* sign., au sens propre, mettre dans un état de légère irritation nerveuse, et au fig., dans un état de légère irritation morale (DARM.).—Autrefois, *agacer* signifiait émousser (LACURNE). "Des dents agacés, ou comme on parloit anciennement, *esquassées*, sont des dents rebouchées et hors d'état de couper" (LEDUCHAT, cité dans MÉNAGE, *Dict. étym.*). De là le verbe *agacer* a pu signifier en général émousser (ROB. ESTIENNE, NICOT, MONET, COTGRAVE).

Agent de station (pron. a·jã de sta:syò).

|| Chef de gare.

Agoniser (pron. a·go·ni:zé) vr. tr. pop.

|| Accabler d'injures, de sottises.

¶ *Agonir d'injures*, t. pop., se trouve dans LITTRÉ, BESCH., DARM., LAR. "Mot populaire et du plus mauvais langage", dit LITTRÉ. Le peuple, en France, dit aussi, à tort, *agoniser* (DARM.).—*Agoniser* se

dît en effet dans le Bas-Maine (DOTTIN), dans la Saintonge (EVEILLÉ), dans le centre de la France (JAUBERT), et dans la Normandie (DUBOIS), où l'on emploie aussi le verbe *agoniser* (BUTET-HAMEL, Bull. des P. N., p. 471).—*Agoniser*, en franç., veut dire être à l'agonie (DARM.).

Agrains (pron. agrê) s. m. pl. Acc. dét.

|| Criblures.

Criblures: résidu de ce qui est passé au crible (DARM.).

¶ En franç., *agrains* (non admis par l'ACAD.) s'entend des graines que le chasseur dispose en certains endroits pour attirer le gibier à plumes (DARM., LAR.).—Dans le parler can.- franç., ce mot a le sens de criblures, comme dans la Saintonge, où l'*agrain* s'entend de menus grains, résultant du vannage du blé, de déchets qu'on donne pour nourriture aux volailles (JAUBERT).

Bargain day (pron. bargèn dé) loc. ang. (voir *Bargain*).

|| Vente d'occasion, vente en solde, solde de marchandises, solde.

REM. Un *bargain day*, au Canada, est un jour où un marchand vend des marchandises avec diminution de prix. C'est une vente d'occasion, une vente en solde, un solde de marchandises, par exemple, un solde de soieries, de gants, etc.—*D'occasion* est une locution qui se dit en parlant de choses que l'on achète à bon marché, soit parce qu'elles ont déjà servi, soit pour tout autre raison: marchandises d'occasion (ACAD.); un *solde de marchandises*, ou simplement un *solde*, s'entend de marchandises au rabais (DARM., LITTRÉ); *vendre en solde*, c'est vendre avec diminution de prix des marchandises restées en magasin (LITTRÉ).—Littéralement, *bargain day* pourrait aussi se traduire par *jour de soldes*.

Belt (pron. bèlt) s. fr. ←≡ ang.

1^o || Courroie sans fin, courroie de transmission.

C'est une bande continue de cuir ou de caoutchoux, dans les bouts se rejoignent de manière à former un cercle flexible, qui sert à transmettre le mouvement d'une machine (DARM.).

2^o || Ceinture.

3^o | *Cross-belt*, = baudrier. | *Waist-belt*, = ceinturon (des militaires, servant à suspendre l'épée ou le sabre).

(à suivre)

Mots Français

* **Acquêts** s. m. ← ~~m~~ *acquérir*.

1° *T. de jurisprudence.* = Chose acquise, ce que l'on a acquis, et biens acquis pendant le mariage par l'un ou l'autre des époux, et qui tombent dans la communauté (ACAD.).

2° *Fam.* = Avantage, profit, gain. Ex.: Vous avez plus d'acquêt de le payer que de plaider (ACAD.).—“La vérité, c'est l'acquêt de l'expérience humaine” (BRUNETIÈRE).

REM. Au sens 2° , le mot *acquêt* a vieilli, mais il est encore franç.

* **Adonner**, v. intr.

= Etre favorable, se présenter favorablement, venir dans une direction favorable en parlant du vent: Le vent adonne (DARM.).

REM. *Adonner* est un t. de marine, dont nous étendons l'application. Ex.: Viendrez-vous me voir demain? Oui, si ça *adonne*, c'est-à-dire si l'occasion s'en présente, si j'en ai l'occasion, si je le peux sans inconvénient, ou, au fig.: *si le vent adonne*.

* **Affaler (s')** v. réfl. Néol. fam. (DARM.).

= Se laisser tomber. Ex.: S'affaler sur un banc, c.-à-d. s'y laisser tomber (DARM.).

REM. *S'affaler* se dit, en marine, d'un vaisseau qui accoste trop la terre, s'y engage et ne peut plus se relever, ou qui, par une fausse manœuvre, dépasse l'endroit où il voulait aborder, et d'un matelot qui se laisse glisser le long d'un cordage pour descendre plus vite (BESCH.); au sens noté plus haut, c'est un néologisme.

* **Ajoutement**, s. m. Vx. Non admis par l'ACAD.

= Action d'ajouter, ce qu'on ajoute (LAR.).

* **Alentir**, v. tr. Non admis par l'ACAD.

= Ralentir (DARM., LITTRÉ, LAR.).

* **Alentir (s')**, v. réfl. Non admis par l'ACAD.

= Se ralentir, devenir plus lent (DARM., LITTRÉ, LAR.).

REM. “Mot très bon, employé par Corneille, Molière et Rotrou” (LITTRÉ).

* **Bouledogue** s. m. Admis par l'ACAD. en 1835.

= Variété de dogue.

LE COMITÉ DU BULLETIN.

(à suivre)

COMPTE RENDU

CH. GUERLIN DE GUER.— *Atlas dialectologique de Normandie*.
1^{er} fascicule. In-8°, 158 pages. H. Welter, Paris. 1902. 15 fr.

L'*Atlas* de M. Guerlin de Guer est une œuvre scientifique de haute valeur.

Le premier volume contient plus de cent clichés qui reproduisent la distribution topographique d'un certain nombre de produits patois, choisis soit comme types phonétiques, soit comme types lexicologiques. Le territoire exploré est la région de Caen à la mer et comprend cinquante-deux localités. Un commentaire, des observations et des éclaircissements accompagnent chaque série de cartes, et les phénomènes les plus dignes de remarque dans le vocalisme et le consonantisme des parlers de cette région sont ainsi passés successivement en revue.

Un chapitre particulièrement intéressant est celui où l'auteur examine suivant quelles lois les parlers populaires ont été influencés par la langue de la ville, et étudie l'œuvre de l'infiltration du français dans le patois des communes explorées.

L'*Atlas* est suivi d'un répertoire toponymique, comprenant l'appellation patoise des communes et de quelques hameaux, la mention du nom de la fête patronale, des indications étymologiques relatives à l'origine des noms de lieux, etc.

Des phénomènes étudiés par M. G. de Guer dans ce premier volume, plusieurs nous paraissent tout à fait étrangers à notre parler. Tels les phénomènes relevés dans le consonantisme; nous ne connaissons pas de formes populaires canadiennes auxquelles on puisse appliquer le traitement des produits mentionnés dans ce chapitre. Il n'en est pas ainsi pour le vocalisme normand, dont on trouve des témoignages nombreux chez nous.

Aussi les observations de M. G. de Guer sur chaque série présentent-elles un intérêt singulier au point de vue de notre langage. Les lois de l'évolution phonétique normande peuvent expliquer la formation d'un grand nombre de mots canadiens, tels que: *mâtaine* (mâtine), *frit* (fruit), *breume* (brume), *breune* (brune), *nos deux* (nous deux), *sou-cisse* (saucisse), *tèrir* (tarir), etc., et les formes similaires.

L'*Atlas* de la région de Caen à la mer sera suivi de ceux des régions de Troarn, de Falaise, de Pont-l'Evêque-Honfleur. Peut-être ces trois autres fascicules renfermeront-ils un plus grand nombre encore de types se rapprochant des nôtres.

A. R.-LAGLANDERIE.

SARCLURES

* * * “Saluons le départ de 1902 *avec gracieuseté*”.

Voilà qui est bien pensé : soyons polis, même en saluant le départ des années qui s'en vont ; offrons-leur quelque gratification. Mais il est permis de croire que 1902 n'a pas besoin des gracieusetés qu'on peut lui faire.

* * * “Rendez-vous en foule à la salle X et prouvez par là que ce n'est pas en vain que les directeurs du nouveau théâtre se sont imposé un sacrifice pour nous doter de ce que toute la ville doit être fière sans en arriver à un résultat raisonnable”.

Le journaliste qui a écrit cette phrase sera sans doute heureux d'apprendre qu'à l'époque où les plaidoyers se faisaient en latin, un avocat fut chargé par un client, répondant au nom de *Mathias*, de réclamer un coq qu'on lui avait volé ; à force de répéter les noms de *gallus* (coq) et de *Mathias*, l'avocat finit par s'embrouiller, et au lieu de dire *gallus Mathias* (le coq de Mathias), dit *galli Mathias* (le Mathias du coq). De ces deux mots on fit une locution dont on se sert encore pour exprimer un discours confus, obscur, inintelligible, qui ne signifie rien : c'est du *galimatias*.

* * * “On se sépara, le cœur content et profondément *gravé* du souvenir d'une réunion aussi agréable”.

On a vu des personnes *gravées* de petite vérole ; mais des *cœurs gravés d'un souvenir*, cela est extraordinaire.

* * * “Il *perpétra* ce crime dans sa demeure”.

C'est français, bon français si l'on veut. Mais, dans les faits-divers, on ne devrait pas *perpétrer* des phrases comme celle-là... Il est vrai qu'on en *commet* bien d'autres !

LE SARCLEUR.

Nous avons été heureux d'apprendre la fondation de deux nouveaux *Cercles d'étude du Parler français au Canada* affiliés à notre Société, l'un au Collège Joliette, l'autre au Collège de Lévis. Espérons que les élèves des autres maisons d'éducation de la Province, collèges et couvents, ne tarderont pas à former des associations pareilles.

Le 16 décembre dernier, le *Cercle d'étude* du Collège Joliette a choisi ses officiers : Président, M. Anthyme Ducharme ; Vice-président, M. Clovis Rondeau ; Secrétaire, M. Alphonse de Grandpré ; Directeurs, MM. Irénée Gervais, Louis-Philippe Lamarche, Joseph Manseau, Edmond Marion et Joseph Geoffroy.

L. H. GAUDRY

COMMISSIONNAIRE ET ENTREPRENEUR

Tôle d'acier pour plafonds, extérieurs et façades d'édifices.	Parquets, tuiles, etc.
Plâtre, papier et carton d'amiante.	Fer et métaux de toutes sortes.
Manteaux de cheminées en bois et en brique.	Appareils de plombage et de chauffage les plus perfectionnés.
Brique pressée, terre cuite.	Bouilloires, calorifères, etc., etc.

101, rue St-Jean . . . QUEBEC

EN VENTE A LA

Librairie Montmorency-Caval
PRUNEAU & KIROUAC

34, RUE DE LA FABRIQUE et 116, RUE SAINT-JOSEPH

Du Geste artistique, par Harmant-Damien, 75 c.—Théâtre d'Eugène Labiche, en 10 vols, \$8.75.—Théâtre des Campagnes, en 8 vols, \$7.00.—L'art de bien dire, par Dupont-Vernon, 90 c.—Diseurs et Comédiens, par le même, 90 c.—Déclamation, école du Mécanisme, par Paul Grivollet, 50 c.—L'art de la conversation au point de vue littéraire et chrétien, par le R. P. Huguet, 40 c.—Traité de la prononciation française, par Jules Maigne, 50 c.—Manuel de la parole, par Adjutor Rivard, relié, 75 c.—Méthode d'élocution et de déclamation, par Colonnier, en 3 séries, \$1.55.—Livre de lecture et de récitation, par Couturier, 75 c.—Le livre des Orateurs, par Timon, beau volume, relié, \$3.

F.-X. PETITCLERC

JULES GARNEAU

AU BON MARCHÉ

MAISON FONDÉE EN 1878

N. GARNEAU & CIE

IMPORTATEURS

HAUTE-VILLE . . . QUEBEC

Assortiment général de marchandises d'étape et de fantaisie aux plus bas prix
du MARCHÉ

SPECIALITE : Marchandises a l'usage du Clerge

TEL. 873

UN SEUL PRIX

A. GRENIER

EPICIER ET MARCHAND DE VINS

SPECIALITE: ARTICLES DE CHOIX

94-96, RUE SAINT-JEAN

TELEPHONE 241

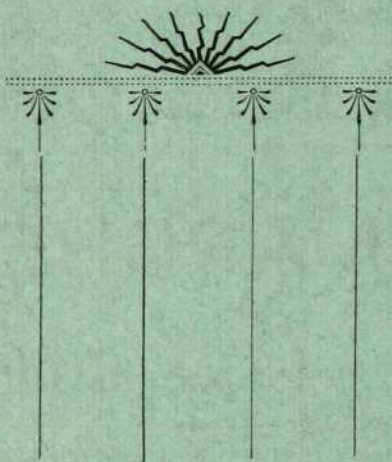
QUEBEC

6, rue de la
Fabrique
Haute-Ville
QUEBEC

J. P. GARNEAU

Libraire-
Editeur
et
Marchand
d'Ornements
d'Eglise.

Ed. Marcotte



IMPRIMEUR,

RELIEUR

ET

REGLEUR

82, RUE SAINT-PIERRE

— QUÉBEC —

ABRÉVIATIONS

acc. dét. = acception détournée	fr. = fréquemment usité	r. = rarement usité
adj. = adjectif, — tivement	franç. = français	s. = substantif
adv. = adverbe, — bialement	intr. = intransitif	sign. = signifiant, — fication
am. = américain	lat. = latin	sing. = singulier
anc. = ancien	litt. = littéralement	sol. = solécisme
ang. = anglais, anglicisme	loc. = locution	t. = terme
arch. = archaïsme	m. = masculin	techn. = technologique
barb. = barbarisme	néol. = néologisme	tr. = transitif
can. = canadien, Canada	nouv. = nouveau	v. = verbe, voyez
cf. = comparez	pl. = pluriel	var. = variante
ex. = exemple	pop. = populaire	vic. = vicieux
f. = féminin	pron. = prononciation	vx. = vieux

SIGNES ABRÉVIATIFS

- * Devant le mot qui forme la tête d'un article lexicographique, l'astérisque indique parfois que, si l'on a cru utile de présenter quelques observations sur ce mot, il ne s'en suit pas nécessairement qu'on ne puisse l'employer; ce mot peut être un mot reçu dans la langue française, un néologisme de bon aloi, un archaïsme qu'on aime à conserver, un mot étranger qui n'a pas en français d'exact équivalent, etc.
 - ← La flèche indique l'étymologie, la filiation, l'origine d'un mot, d'une locution, d'une tournure, d'une prononciation.
 - Le tiret marque certaines subdivisions dans le texte d'un article.
 - = Le tiret double annonce la signification, la traduction, l'équivalent de ce qui précède.
 - || Le trait double vertical indique les acceptions d'un mot, ou le sens attribué, dans le parler français au Canada, au mot qui fait le sujet d'un article lexicographique. Le terme propre français, le mot qu'on propose de substituer à celui qui forme la tête de l'article, quand il y a lieu, suit ce signe.
 - | Le trait vertical indique un emploi spécial du mot dont il s'agit, une locution particulière où il entre.
- ¶ ou REM. — Le pied de mouche, ou l'abréviation REM. précède parfois les *remarques* dont l'objet n'est pas nécessairement de justifier l'usage d'un mot, mais qu'on croit intéressantes ou curieuses au point de vue philologique.
- (Les noms de lieux, à la suite d'un mot du lexique ou d'une acception, désignent les endroits où l'on a recueilli ce mot, relevé cette acception.)

BULLETIN

DU

PARLER FRANÇAIS AU CANADA

Le BULLETIN, organe de la *Société du Parler français au Canada*, est dirigé par un comité spécial, nommé par le Bureau de direction.

Conditions d'abonnement: Canada et Etats-Unis, \$1.00; Union Postale, 7 francs; réduction de moitié aux élèves des Collèges et des Couvents.

On peut devenir membre de la Société et recevoir le BULLETIN, en envoyant au Secrétaire une demande d'inscription et le montant de la cotisation annuelle (\$2.00 pour les membres actifs; \$1.00 [Etranger: 7 francs] pour les membres adhérents). Les cotisations sont dues au 1er septembre; mais on peut s'inscrire en tout temps durant l'année, en payant les arrérages. Les membres qui n'ont pas payé le montant de leur cotisation avant le 30 septembre, chaque année, sont rayés des listes.

Les membres sont priés d'avertir le Secrétaire de tout changement d'adresse et de lui signaler toute erreur qui pourrait se produire dans la distribution du BULLETIN.

Pour tout ce qui concerne la Société (demandes d'inscription, versements de cotisations, etc.) et le BULLETIN (rédaction et administration), s'adresser :

A MONSIEUR LE SECRÉTAIRE

de la *Société du Parler français au Canada*,

Université Laval,

QUÉBEC.

QUÉBEC. Edouard Marcotte, Imprimeur.